

# Plan d'action de développement durable 2023-2028





Le Plan d'action de développement durable 2023-2028 est accessible au [www.lacaisse.com](http://www.lacaisse.com)

Renseignements : 514 842-3261, [info@lacaisse.com](mailto:info@lacaisse.com)

Dépot légal – 2023

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

ISBN en ligne 978-2-550-96033-1



La Caisse est assujettie à la *Loi sur le développement durable*, ainsi qu'à la *Stratégie gouvernementale de développement durable* (SGDD) 2023-2028 du gouvernement du Québec. C'est dans ce contexte que nous publions ce *Plan d'action de développement durable* (PADD) 2023-2028. Ce PADD s'applique à l'ensemble du groupe La Caisse.

Notre *Rapport sur le développement durable* (RDD), publié dans notre *Rapport annuel*, présente le bilan des actions déployées selon le PADD en vigueur et rend compte des résultats de La Caisse. Nous diffusons également un *Rapport d'investissement durable* (RID) afin de faire état plus en détail de nos actions en tant qu'investisseur, actionnaire et membre de la collectivité.

Le PADD 2023-2028 se veut à la fois la continuité des actions des plans précédents et le reflet des ambitions de La Caisse. Les engagements présentés sont ainsi directement liés aux priorités et stratégies exposées dans notre RID.

## La Caisse

La Caisse

Nous sommes un groupe mondial d'investissement, avec 473 G\$ CA d'actifs et des bureaux dans 10 pays.

espace  
cdpq

Créé par La Caisse, l'Espace CDPQ rassemble des partenaires investisseurs dédiés à accélérer la croissance et l'internationalisation des entreprises québécoises innovantes.

CDPQ  
Infra

Cette filiale agit à titre de maître d'œuvre de grands projets d'infrastructures publiques, dont elle assume la responsabilité pour toutes les phases : planification, financement, réalisation et exploitation.



# Table des matières

Message du président et chef de la direction	5	Action 1	Accroître le nombre de nos entreprises en portefeuille qui intègrent les facteurs de durabilité dans leurs stratégies d'affaires	12
Message du chef de l'investissement durable	6	Action 2	Appuyer les entreprises québécoises à propriété féminine	13
L'organisation en bref	7	Action 3	Évaluer la durabilité de nos interventions	14
Quelques données clés en matière de durabilité	8	Action 4	Accroître la durabilité de notre portefeuille global	15
Contexte interne et externe	10	Action 5	Accroître la part de nos dons et commandites à thématique durable	16
<b>Plan d'action de développement durable</b>	<b>11</b>	Action 6	Accroître la part de nos acquisitions responsables	17
Tableau synoptique	22	Action 7	Réduire les émissions de gaz à effet de serre de nos trois bureaux d'affaires au Québec	18
Contributions au développement durable par le biais de politiques	23	Action 8	Accroître la gestion écoresponsable des projets de rénovation dans nos trois bureaux d'affaires au Québec	19
		Action 9	Favoriser la mise en valeur des matières résiduelles de nos trois bureaux d'affaires au Québec	20
		Action 10	Accroître la part modale du transport actif, du transport collectif et des solutions de recharge à l'auto solo des employé.e.s de La Caisse au Québec	21



# Message du président et chef de la direction

J'ai toujours pensé qu'une organisation comme la nôtre, qui gère les épargnes de plus de six millions de Québécois.es, a un devoir d'exemplarité. Comme gestionnaire de fonds publics, agir pour bâtir un avenir plus durable m'apparaît essentiel.

La durabilité est d'ailleurs au cœur de notre approche comme investisseur de long terme. Que ce soit par l'intégration de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance dans nos décisions d'investissement ou par l'accompagnement de nos partenaires et sociétés en portefeuille dans le monde, nous avons le souci d'investir du capital constructif qui génère à la fois performance et progrès.

Comme investisseur dans des milliers d'entreprises, propriétaire immobilier et leader en infrastructures, nous exerçons une influence importante sur le milieu des affaires et les communautés dans lesquelles nous sommes présents. Tous les jours, à travers la grande famille La Caisse, nous nous efforçons d'intégrer le développement durable dans nos actions.

Notre plan d'action en développement durable 2023-2028 en est le reflet. Il témoigne à la fois du chemin parcouru jusqu'ici et d'une ambition renouvelée pour le futur. Nous avons la responsabilité de toujours rehausser la barre pour faire encore mieux, pour en faire encore plus et ainsi conserver notre rôle de leadership.

Notre approche est pragmatique, basée sur nos convictions. Et l'une d'entre elles, c'est qu'il est possible de poser des gestes concrets pour les générations actuelles et futures en livrant les rendements dont nos déposants ont besoin.

**Charles Emond**  
Président et chef de la direction



# Message du chef de l'investissement durable

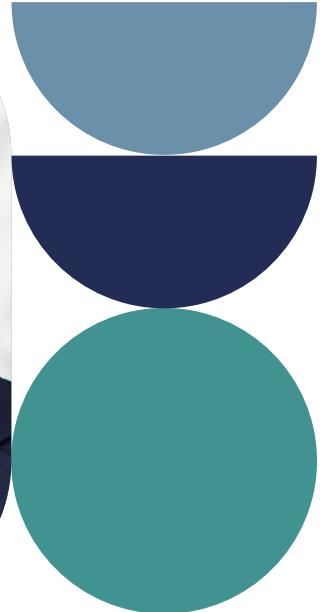
À La Caisse, l'investissement durable fait partie intégrante de notre responsabilité fiduciaire. C'est pour nous la meilleure approche pour créer de la valeur à long terme pour nos déposants tout en préparant un avenir responsable pour les générations futures. Elle nous permet à la fois de saisir des occasions d'investissement attractives et de protéger notre portefeuille contre les risques climatiques et de transition.

Notre Plan d'action de développement durable 2023-2028 s'inscrit dans cette vision. À travers ce plan, nous nous dotons d'objectifs ambitieux pour répondre aux défis environnementaux, sociaux et de gouvernance. Des objectifs concrets qui doivent aussi générer des changements positifs pour la société.

Depuis plus de vingt ans, le développement durable est au cœur de nos priorités et nous intégrons les critères de durabilité dans chacune de nos décisions d'investissement. Nos actions en la matière ont déjà porté leurs fruits, et nous continuons sans cesse de rehausser notre ambition, à l'image de notre nouvelle stratégie climatique 2025-2030.

Je suis convaincu que l'expertise et l'engagement de nos équipes nous permettront d'optimiser le rendement de notre portefeuille tout en ayant un impact durable sur l'économie et les entreprises, et d'accélérer la transition au Québec et dans le reste du monde.

**Bertrand Millot**  
Chef de l'investissement durable





# L'organisation en bref

## MISSION

La Caisse a pour mission de recevoir des sommes en dépôt et de les gérer, en recherchant le rendement optimal du capital des déposants dans le respect de leur politique de placement, tout en contribuant au développement économique du Québec.

## VISION

Nous investissons avec une perspective durable, animés par la volonté de bâtir des entreprises et des projets qui stimulent la performance et le progrès.

## VALEURS

La Caisse s'appuie sur deux valeurs centrales, soit investir du capital constructif et mettre la durabilité au cœur de ses priorités.

Le capital constructif est un investissement qui fait la différence : il fait avancer les choses de façon concrète pour les partenaires et les entreprises en portefeuille de La Caisse, contribue à leur développement ainsi qu'à la croissance de l'économie, tout en produisant des rendements à long terme.

Nos équipes tiennent compte de la durabilité dans toutes leurs décisions d'investissement, et ce, quelle que soit la catégorie d'actif, mais aussi dans le cadre des activités quotidiennes de l'organisation. La Caisse fait donc de son approche un mécanisme de gestion des risques, de création de valeur et d'innovation.

**473 G\$**

Actif net au 31 décembre 2024

## Double mission

Générer des rendements optimaux pour nos déposants et contribuer au développement économique du Québec



# Quelques données clés en matière de durabilité

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2024

**69 %** de réduction de l'intensité carbone de notre portefeuille par rapport à 2017

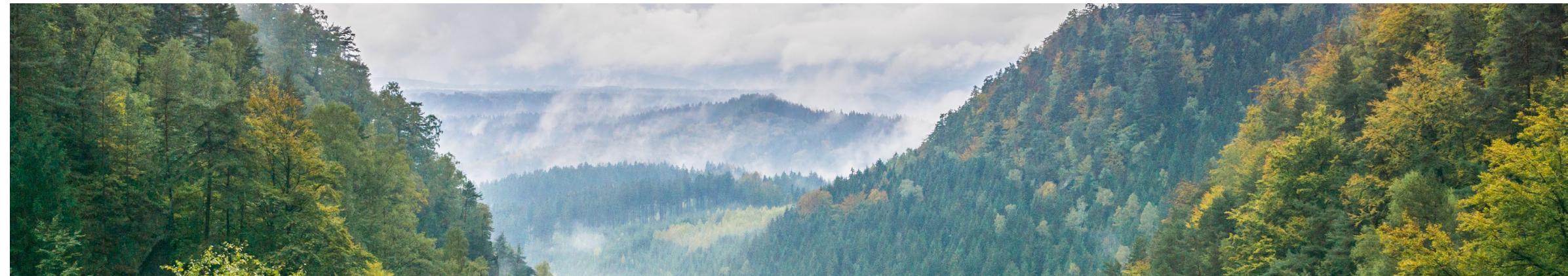
**58 G\$** en actifs sobres en carbone, dont 15,5 G\$ au Québec

**6 G\$** en actifs de transition

**12** entreprises québécoises accompagnées dans l'intégration des considérations de durabilité à leurs activités

**136** entrepreneures au sein de la communauté Cheffes de file

**73 %** des sociétés publiques en gestion active dans notre portefeuille comptent au moins 30 % de femmes au sein de leur conseil d'administration





# Contexte

## EXTERNE

**À La Caisse, nous investissons du capital constructif.** En orientant les capitaux vers le long terme, vers une transition plus verte et plus équitable, nous pouvons générer de la croissance tout en contribuant à un monde plus durable.

Nous faisons face depuis plusieurs années à une situation hors norme où des crises économiques, géopolitiques, sociales et climatiques se sont superposées. Dans ce contexte, nous sommes restés concentrés sur nos objectifs à long terme : créer de la valeur pour nos déposants et contribuer à la croissance de l'économie québécoise.

Nos équipes travaillent à faire fructifier les fonds de 48 déposants représentant plus de six millions de Québécoises et de Québécois. Nous accompagnons des centaines d'entreprises pour propulser leur croissance. Nous maintenons un niveau d'activités soutenu au Québec : notre actif total s'y élève à 93 G\$, et nous avons pour ambition d'atteindre 100 G\$ d'ici 2026.

Notre pouvoir d'action, autant ici qu'à l'échelle mondiale, repose sur notre habileté à créer des alliances, à s'impliquer auprès d'initiatives conjointes au Québec et à l'international, et à mobiliser nos entreprises en portefeuille afin qu'elles prennent en compte les facteurs de durabilité. Nous sommes aussi engagés auprès de regroupements qui ciblent l'équité, la diversité et l'inclusion (EDI), dont l'essor des femmes, dans le milieu de la finance et de l'entrepreneuriat. Notre expertise et notre influence en durabilité sont dorénavant reconnues et nous utilisons ce pouvoir d'action pour continuer de promouvoir un développement économique durable.

## INTERNE

**La durabilité est au cœur de nos priorités** et nous affirmons notre leadership particulièrement en matière climatique. Nous visons notamment à poursuivre notre contribution à la décarbonation de l'ensemble de l'économie réelle et à atteindre un portefeuille carboneutre d'ici 2050. Nous avons également une stratégie climatique ambitieuse fondée sur des piliers essentiels et complémentaires pour répondre aux grands défis de la transition.

De plus, nous poursuivons nos actions comme organisation afin de favoriser l'attraction, le développement et la rétention de personnes d'horizons diversifiés. À La Caisse, 47 % des employé.e.s sont des femmes, et 27 % des employé.e.s au Québec s'identifient à l'un des trois groupes suivants : minorités visibles, minorités ethniques ou Autochtones. Nous faisons la promotion de l'EDI pour encourager nos sociétés en portefeuille et gestionnaires externes à faire de même. Nous les engageons notamment à favoriser une plus grande diversité dans leurs conseils d'administration : nous visons entre autres la présence d'au moins 30 % de femmes aux CA de nos sociétés publiques en gestion active.

Finalement, nous appliquons des règles de gouvernance strictes à l'ensemble de nos activités avec la conviction que celles-ci sont essentielles à une performance et à une gestion des risques optimales. Nous offrons à nos sociétés en portefeuille un accompagnement stratégique dans l'intégration des considérations de durabilité à toutes leurs sphères d'activité. De plus, nos équipes tiennent compte de la durabilité dans toutes leurs décisions d'investissement, mais également dans le cadre des opérations quotidiennes de l'organisation.

# Actions de développement durable



- |           |   |
|-----------|---|
| ACTION 1  | Accroître le nombre de nos entreprises en portefeuille qui intègrent les facteurs de durabilité dans leurs stratégies d'affaires                      |
| ACTION 2  | Appuyer les entreprises québécoises à propriété féminine  |
| ACTION 3  | Évaluer la durabilité de nos interventions  |
| ACTION 4  | Accroître la durabilité de notre portefeuille global  |
| ACTION 5  | Accroître la part de nos dons et commandites à thématique durable   |
| ACTION 6  | Accroître la part de nos acquisitions responsables  |
| ACTION 7  | Réduire les émissions de gaz à effet de serre de nos trois bureaux d'affaires au Québec   |
| ACTION 8  | Accroître la gestion écoresponsable des projets de rénovation dans nos trois bureaux d'affaires au Québec   |
| ACTION 9  | Favoriser la mise en valeur des matières résiduelles de nos trois bureaux d'affaires au Québec  |
| ACTION 10 | Accroître la part modale du transport actif, du transport collectif et des solutions de rechange à l'auto solo des employé.e.s de La Caisse au Québec |



## ACTION 1

### Accroître le nombre de nos entreprises en portefeuille qui intègrent les facteurs de durabilité dans leurs stratégies d'affaires

L'intégration des facteurs de durabilité aux stratégies d'affaires et aux processus internes est essentielle à une bonne performance et à une gestion optimale des risques et des occasions. C'est pourquoi notre approche d'accompagnement postinvestissement auprès de nos entreprises en portefeuille se traduit par un soutien dans l'intégration des considérations de durabilité à toutes leurs sphères d'activité et dans l'adoption des meilleures pratiques.

Nous sommes l'un des fonds de pension les plus impliqués dans son économie locale, avec un actif total au Québec de 93 G\$ au 31 décembre 2024. C'est pourquoi nous nous engageons à accroître le nombre d'entreprises québécoises de notre portefeuille qui prennent en compte les facteurs de durabilité dans leurs stratégies d'affaires afin de favoriser leur résilience et leur performance à long terme.

Pour ce faire, nous collaborons activement avec les dirigeant.e.s des sociétés de notre portefeuille dans le cadre d'un dialogue soutenu, parfois sur plusieurs années selon les thématiques abordées. Pour bien les accompagner dans l'intégration des facteurs de durabilité, nous partageons notre expertise et nous procédons à l'identification de pistes de création de valeur durable propre au contexte de chacun.

7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE



8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSEMENT ÉCONOMIQUE



9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE



12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES



13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES



15 VIE TERRESTRE



Sous-objectif de la SGDD	Indicateur (mesure de départ)	Cible 2023	Cible 2024	Cible 2025	Cible 2026	Cible 2027
1.1.1	1.1 Nombre d'entreprises québécoises accompagnées annuellement dans l'intégration des facteurs de durabilité (2022 : 9 entreprises)	10 entreprises	12 entreprises	12 entreprises	15 entreprises	15 entreprises



## ACTION 2

### Appuyer les entreprises québécoises à propriété féminine

La Caisse déploie et soutient des initiatives visant à augmenter la représentation féminine en affaires et en entrepreneuriat.

Parmi ces initiatives, nous retrouvons Les Cheffes de file, lancée en 2018, qui a pour objectif de propulser la croissance des entreprises à propriété féminine. Cette communauté réunit plus de 130 entrepreneures de différentes régions du Québec qui sont à la tête d'entreprises dont le chiffre d'affaires se situe entre 5 et 50 millions de dollars. Elle leur permet d'avoir accès à un réseau d'expert.e.s et de partenaires de La Caisse ainsi qu'à des ressources et de l'information pour nourrir leur croissance.

C'est pourquoi nous poursuivons nos efforts en nous engageant à accroître le nombre d'entrepreneures québécoises membres de la communauté des Cheffes de file.

De plus, La Caisse participe à plusieurs initiatives pour encourager l'EDI au sein de ses entreprises en portefeuille et de ses gestionnaires externes. Nous incitons activement nos entreprises en portefeuille à nommer davantage de femmes au sein de leur conseil d'administration et à prendre en considération la diversité sous toutes ses formes lors de nouvelles nominations.

Conformément aux exigences de notre Politique régissant l'exercice du droit de vote dans les sociétés cotées en bourse, nous demandons à nos sociétés publiques que leur conseil d'administration soit composé d'au moins 30 % de femmes.

5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES



8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE



10 INÉGALITÉS RÉDOUTÉES



Sous-objectif de la SGDD	Indicateur (mesure de départ)	Cible 2023	Cible 2024	Cible 2025	Cible 2026	Cible 2027
3.2.2	2.1 Nombre cumulatif d'entrepreneures québécoises membres de la communauté des Cheffes de file (depuis 2018 : 109 entrepreneures)	115 entrepreneures	120 entrepreneures	125 entrepreneures	130 entrepreneures	135 entrepreneures



### ACTION 3

## Évaluer la durabilité de nos interventions

La prise en compte des facteurs de durabilité nous permet de mieux évaluer la viabilité à long terme d'une entreprise et de mieux comprendre les risques et les occasions auxquels elle fait face. C'est pourquoi nos équipes en tiennent compte dans toutes nos décisions d'investissement, et ce, quelle que soit la catégorie d'actifs.

La Caisse utilise les analyses de durabilité comme outil d'évaluation lors de nouvelles transactions. Ces analyses comportent de nombreux critères rigoureux axés sur la matérialité, soit les impacts concrets des facteurs de durabilité, et font partie intégrante de notre processus d'investissement depuis plus de vingt ans. Ces analyses évaluent les initiatives structurantes durables menées par nos sociétés en portefeuille.

Une liste non exhaustive des facteurs utilisés se retrouve dans notre [Politique – Investissement durable](#).

Ils incluent notamment le risque climatique, la gestion de la qualité de l'air, de l'eau et des matières toxiques et dangereuses, la biodiversité, mais aussi des facteurs sociaux comme la santé et la sécurité, les normes du travail et les droits de la personne. Ainsi, dans le cadre de cette action, nous privilégions cet outil d'analyse, car il est adapté aux réalités du milieu financier.

Une uniformisation des processus, tout en considérant les particularités des champs d'intervention de chaque portefeuille, est en cours afin de rendre systématiques les analyses de durabilité pour toute nouvelle transaction. Ainsi, dès 2024, la proportion de nos nouvelles transactions ayant fait l'objet d'une évaluation de la durabilité au Québec sera de 100 %.



Sous-objectif de la SGDD	Indicateur (mesure de départ)	Cible 2023	Cible 2024	Cible 2025	Cible 2026	Cible 2027
5.1.1	3.1 Proportion de nos nouvelles transactions ayant fait l'objet d'une évaluation de la durabilité au Québec (2022 : 55 %)	80 %	100 %	100 %	100 %	100 %

## ACTION 4

### Accroître la durabilité de notre portefeuille global

Nous contribuons à faire évoluer les meilleures pratiques en investissement durable et nous en faisons la promotion auprès de nos sociétés en portefeuille et de nos gestionnaires externes.

Depuis 2017, nous avons déployé des plans ambitieux pour relever les grands défis posés par les changements climatiques. Les cibles fixées en 2017 et subséquemment en 2021 ont été dépassées avant les horizons visés. Au 31 décembre 2024, nous avions réduit l'intensité carbone de notre portefeuille de 69 % (par rapport à 2017) et plus que triplé nos actifs sobres en carbone, qui s'élèvent à 58 G\$. L'approche adoptée jusqu'à présent nous a positionné comme un chef de file à l'échelle mondiale.

Cependant, l'économie réelle ne s'est pas décarbonée à la même vitesse que notre portefeuille. Afin de continuer à générer des rendements optimaux pour nos déposants, nous adoptons une nouvelle approche qui se concentre sur la maturité climatique et les efforts de décarbonation des entreprises du portefeuille afin d'optimiser le positionnement de leur modèle d'affaires et réduire leur exposition aux risques.

Cette nouvelle stratégie climatique vise à atteindre **400 G\$** d'investissements en action climatique d'ici 2030 par deux vecteurs :

- Investir dans des sociétés qui intègrent le climat dans leur modèle d'affaires, saisissent des occasions d'affaires alignées avec la transition énergétique et s'engagent à réduire leurs émissions.
- Investir dans des solutions climatiques orientées vers l'avenir, c'est-à-dire des actifs et services visant à remplacer les combustibles fossiles par des technologies propres, renforcer la résilience aux risques physiques et développer des solutions basées sur la nature pour absorber une partie des émissions.

En tant qu'investisseur de long terme, nous nous sommes fixé des objectifs climatiques à des horizons de temps précis sur nos activités de financement et investissement, sans nous doter de cible annuelle. L'évolution des marchés n'est pas linéaire et pourrait en effet influencer la valeur des actifs et les occasions d'investissement dans les secteurs visés. Néanmoins, nous assurons un suivi rigoureux<sup>1</sup> de notre stratégie climatique et nous publions chaque année une reddition de compte dans notre Rapport d'investissement durable.



Sous-objectif de la SGDD	Indicateur (mesure de départ)	Cible 2023	Cible 2024	Cible 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2030
5.3.1	4.1 Investissements en action climatique			s. o.	s. o.	s. o.	400 G\$
5.3.2	(s. o.)						

<sup>1</sup> Nous mesurerons notre progrès annuellement en G\$ d'investissements en action climatique. Notre Cadre de financement de la transition précise notre approche.



## ACTION 5

### Accroître la part de nos dons et commandites à thématique durable

La Caisse s'est engagée dans la communauté à travers différents partenariats auprès d'organismes à but non lucratif. Des politiques propres aux groupes d'affaires sont en place afin de définir les secteurs à préconiser ainsi que les critères d'évaluation à respecter.

La lutte contre les changements climatiques et la protection de l'environnement font partie de ces secteurs prioritaires, et une portion des budgets annuels de dons et commandites y est consacrée. Afin d'accroître le passage à l'action et les retombées positives et durables dans les communautés où nous sommes présents, nous nous engageons à accroître la proportion de dons et commandites octroyés dans ces secteurs.

La Caisse verse des dons et commandites à des organismes selon les critères de sélection écoresponsables énoncés dans sa [Politique de dons et commandites](#). Une uniformisation des processus internes est en cours afin que des critères écoresponsables soient aussi utilisés lors de l'évaluation de toutes les demandes de dons et commandites dès 2024.



Sous-objectif de la SGDD	Indicateur (mesure de départ)	Cible 2023	Cible 2024	Cible 2025	Cible 2026	Cible 2027
5.3.4	5.1 Proportion de nos dons et commandites à thématique durable octroyée (2022 : 13 %)		14 %	14,5 %	15 %	



## ACTION 6

### Accroître la part de nos acquisitions responsables

La Caisse des politiques en place pour toutes ses acquisitions. Elle octroie des contrats dans des secteurs variés, incluant notamment des biens et services comme du matériel et des solutions informatiques, mais aussi des travaux de rénovation et de construction.

La [Politique – Contrats d'acquisition ou de location de biens et de services](#). Elle favorise la sélection de fournisseurs qui adoptent des pratiques de durabilité. Dans ce contexte, nous privilégions l'acquisition de biens et de services qui cadrent avec notre stratégie de durabilité. De plus, nous encourageons le recours aux fournisseurs locaux tout en nous assurant d'une saine concurrence entre les différents soumissionnaires, dans le respect des règles applicables en matière d'attribution des contrats.

Il est important pour nous que nos fournisseurs fassent tout en leur pouvoir pour limiter leur empreinte sur l'environnement. Ainsi, plus de la moitié de nos fournisseurs sont engagés dans une démarche valide en développement durable. Une démarche valide doit respecter trois critères, soit être formelle, faire l'objet d'un suivi et reposer sur des engagements dans les trois dimensions du développement durable.

Pour encourager ce type d'engagement, nous avons commencé à ajouter des critères d'évaluation en lien avec la durabilité dans nos processus d'appels d'offres (publics ou sur invitation).

12 CONSUMPTION  
ET PRODUCTION  
RESPONSABLES



13 MESURES RELATIVES  
À LA LUTTE CONTRE  
LES CHANGEMENTS  
CLIMATIQUES



15 VIE  
TERRESTRE



Sous-objectif de la SGDD	Indicateur (mesure de départ)	Cible 2023	Cible 2024	Cible 2025	Cible 2026	Cible 2027
5.4.1	6.1 Proportion des contrats signés issus d'un processus d'appel d'offres (public ou sur invitation) conclus avec un fournisseur engagé dans une démarche valide en développement durable (2022 : 64 %)			65 %	67 %	70 %



## ACTION 7

### Réduire les émissions de gaz à effet de serre de nos trois bureaux d'affaires au Québec

La Caisse, à travers son portefeuille immobilier, est propriétaire de ses trois bureaux d'affaires au Québec. Ainsi, nous nous sommes dotés d'une [feuille de route vers la carboneutralité en 2040](#) afin de réduire les émissions directes de ses actifs. Celle-ci s'articule autour de trois grands engagements :

- Réduire l'intensité carbone de son portefeuille global de 35 % d'ici 2025 par rapport à 2017;
- Augmenter ses investissements sobres en carbone de plus de 6 G\$ d'ici 2025 par rapport à 2020;

Nous sommes aussi engagés à réduire l'intensité carbone de nos actifs montréalais de 55 % d'ici 2030. C'est dans cet esprit que nous avons fixé les cibles pour nos trois bureaux d'affaires au Québec. L'Édifice Jacques-Parizeau, l'Édifice Price et la Place Ville-Marie détiennent aussi de nombreuses attestations et certifications d'écoperformance qui nous aideront dans l'atteinte de nos cibles.

7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE



11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES



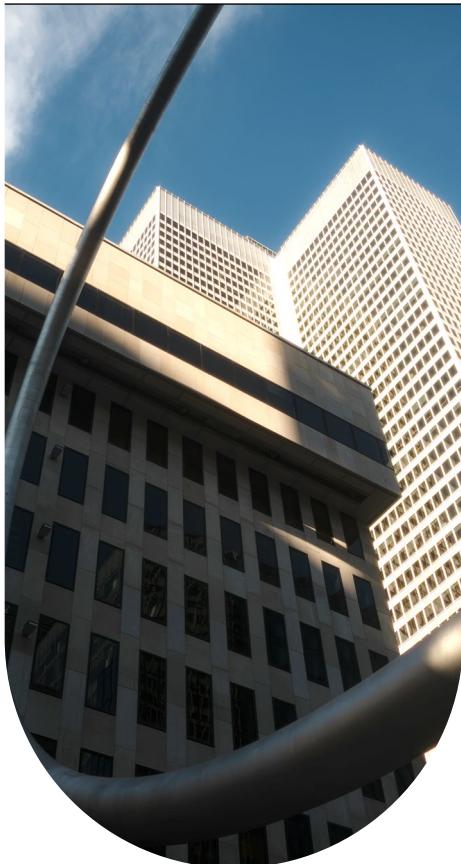
13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES



15 VIE TERRESTRE



Sous-objectif de la SGDD	Indicateur (mesure de départ)	Cible 2023	Cible 2024	Cible 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2030
5.6.1	7.1 Réduction des émissions de gaz à effet de serre de nos trois bureaux d'affaires au Québec par pied carré par rapport à 2017 (2017 : 2,75 kg CO <sub>2</sub> éq/pi <sup>2</sup> )			35 % (1,79 kg CO <sub>2</sub> éq/pi <sup>2</sup> )	s. o.	s. o.	55 % (1,24 kg CO <sub>2</sub> éq/pi <sup>2</sup> )



## ACTION 8

### Accroître la gestion écoresponsable des projets de rénovation dans nos trois bureaux d'affaires au Québec

Comme indiqué pour l'action 6 de ce plan, nous privilégions l'acquisition de biens et de services qui cadrent avec notre stratégie de durabilité. Ceci s'applique également à nos chantiers de construction et de rénovation.

Nous avons des exigences particulières à l'égard des entrepreneur.e.s que nous retenons pour des travaux : aucun déchet ne peut être laissé sur place et tous les débris de démolition et de construction doivent être acheminés vers un centre de tri, de conditionnement, ou de recyclage reconnu.

Ces exigences s'alignent avec les meilleures pratiques de gestion de matières résiduelles que nous nous sommes fixées pour nos trois bureaux d'affaires (voir l'action 9).

Nous allons donc poursuivre nos efforts en nous engageant à faire croître la proportion des matériaux valorisés lors de projets de rénovation dans nos trois bureaux d'affaires.

7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE



11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES



13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES



15 VIE TERRESTRE



Sous-objectif de la SGDD	Indicateur (mesure de départ)	Cible 2023	Cible 2024	Cible 2025	Cible 2026	Cible 2027
5.6.2	8.1 Taux moyen des matériaux valorisés des projets de rénovation dans nos trois bureaux d'affaires au Québec (2022 : 99 % <sup>1)</sup> )			90 %		95 %

<sup>1</sup> Le taux moyen des matériaux valorisés a été calculé en fonction de la proportion de la quantité collectée et du taux de mise en valeur à chaque bureau. Par contre, la mesure de départ, calculée à partir de rapports de caractérisation réalisés en 2021-2022, n'est pas nécessairement représentative d'une année type puisque nous étions en retour progressif postpandémie. C'est ce qui explique que notre mesure de départ est plus élevée que nos cibles annuelles.



## ACTION 9

## Favoriser la mise en valeur des matières résiduelles de nos trois bureaux d'affaires au Québec

Depuis plusieurs années, La Caisse a mis en place les meilleures pratiques de gestion des matières résiduelles. À titre de propriétaire immobilier, nous devons faire preuve d'exemplarité en encourageant le développement durable dans nos opérations internes. Ainsi, nous sommes engagés à utiliser les 3RV (réduction à la source, réemploi, recyclage et valorisation) dans nos activités et à continuellement améliorer nos processus. Nos bureaux d'affaires détiennent de nombreuses attestations et certifications qui témoignent de notre engagement envers la durabilité et l'éco-performance.

Le taux de mise en valeur des matières résiduelles, c'est-à-dire la quantité de matières recyclables récupérées par rapport à la quantité de matières totales générées (recyclables et non recyclables), constitue l'outil de mesure qui nous permet de dresser un bilan clair de notre performance annuelle et de suivre notre progression.

C'est pourquoi nous continuerons à faire croître ce taux à travers nos bureaux d'affaires au Québec, afin de diminuer l'impact de nos activités sur l'environnement.

De plus, nous nous doterons de l'attestation du programme de reconnaissance [ICI on recycle +](#) pour nos trois bureaux d'affaires au Québec. Nous travaillons actuellement avec une firme de consultation externe afin d'évaluer quel niveau de certification nous pourrons atteindre (Mise en œuvre, Performance, Performance + ou Élite). Nous visons l'obtention de cette certification d'ici 2025 pour l'Édifice Jacques-Parizeau (EJP), et d'ici 2027 pour l'Édifice Price et la Place Ville-Marie (PVM).

12 CONSUMPTION ET PRODUCTION RESPONSABLES



13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES



15 VIE TERRESTRE



Sous-objectif de la SGDD	Indicateur (mesure de départ)	Cible 2023	Cible 2024	Cible 2025	Cible 2026	Cible 2027
5.7.1	9.1 Taux moyen de mise en valeur des matières résiduelles pour nos trois bureaux d'affaires au Québec (2022 : 62 % <sup>1</sup> )			65 %		75 %
	9.2 Attestation IOR+ pour nos trois bureaux d'affaires au Québec (mesure de départ : s. o.)			Obtenir l'attestation IOR+ pour EJP		Obtenir l'attestation IOR+ pour Price et PVM

<sup>1</sup> Le taux moyen de valorisation a été calculé en fonction de la proportion de la quantité collectée et du taux de mise en valeur réel à chaque bureau. Par contre, la mesure de départ, calculée à partir de rapports de caractérisation réalisés en 2021-2022, n'est pas nécessairement représentative d'une année type puisque nous étions en retour progressif postpandémie.



## ACTION 10

### Accroître la part modale du transport actif, du transport collectif et des solutions de recharge à l'auto solo des employé.e.s de La Caisse au Québec

Nos espaces de bureaux sont conçus afin d'encourager la part modale du transport actif et collectif ainsi que la mobilité durable. Tout d'abord, des supports à vélo ainsi que des bornes de recharge pour les voitures électriques sont disponibles dans nos bureaux d'affaires au Québec.

Plus spécifiquement à l'Édifice Jacques-Parizeau, notre bureau d'affaires principal, on retrouve un espace dédié aux vélos doté de 105 supports, de pompes à air et d'une station de lavage et d'entretien. Nos employé.e.s peuvent aussi profiter d'une remise sur les abonnements saisonniers au service BIXI.

Afin de définir des cibles pour cette action, nous avons d'abord évalué l'état des lieux. Pour ce faire, le gouvernement du Québec a mandaté une firme externe en vue de développer un sondage sur les habitudes de déplacement des employé.e.s de l'État et des organismes publics. Les résultats du sondage nous ont permis de mettre en place des solutions adaptées à notre réalité et de nous doter de cibles pour les prochaines années.

1 PAS DE PAUVRETÉ



7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE



11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES



13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES



Sous-objectif de la SGDD	Indicateur (mesure de départ)	Cible 2023	Cible 2024	Cible 2025	Cible 2026	Cible 2027
5.8.2	10.1 Réduction de la part modale d'utilisation de l'auto solo (mesure de départ : 8 % en 2024)	s. o.	8 % (Mesure de départ)	7 %	6 %	5 %



# Tableau synoptique

Actions		Sous-objectif de la SGDD	Indicateurs (mesure de départ)	Cible 2023	Cible 2024	Cible 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2030
1	Accroître le nombre de nos entreprises en portefeuille qui intègrent les facteurs de durabilité dans leurs stratégies d'affaires	1.1.1	1,1 Nombre d'entreprises québécoises accompagnées annuellement dans l'intégration des facteurs de durabilité (2022 : 9 entreprises)	10 entreprises	12 entreprises	12 entreprises	15 entreprises	15 entreprises	
2	Appuyer les entreprises québécoises à propriété féminine	3.2.2	2,1 Nombre cumulatif d'entrepreneures québécoises membres de la communauté Cheffes de file (depuis 2018 : 109 entrepreneures)	115 entrepreneures	120 entrepreneures	125 entrepreneures	130 entrepreneures	135 entrepreneures	
3	Évaluer la durabilité de nos interventions	5.1.1	3,1 Proportion de nos nouvelles transactions ayant fait l'objet d'une évaluation de durabilité au Québec (2022 : 55 %)	80 %	100 %	100 %	100 %	100 %	
4	Accroître la durabilité de notre portefeuille global	5.3.1 5.3.2	4,1 Investissements en action climatique		(s. o.)	(s. o.)	(s. o.)	400 G\$	
5	Accroître la part de nos dons et commandites à thématique durable	5.3.4	5,1 Proportion de nos dons et commandites à thématique durable octroyée (2022 : 13 %)		14 %	14,5 %	15 %		
6	Accroître la part de nos acquisitions responsables	5.4.1	6,1 Proportion des contrats signés issus d'un processus d'appel d'offres (public ou sur invitation) conclus avec un fournisseur engagé dans une démarche valide en développement durable (2022 : 64 %)		65 %	67 %	70 %		
7	Réduire les émissions de gaz à effet de serre de nos trois bureaux d'affaires au Québec	5.6.1	7,1 Réduction des émissions de gaz à effet de serre de nos trois bureaux d'affaires au Québec par pied carré par rapport à 2017 (2017 : 2,75 kg CO <sub>2</sub> éq/pi <sup>2</sup> )		35 % (1,79 kgCO <sub>2</sub> éq/pi <sup>2</sup> )	s. o.	s. o.	55 % d'ici 2030 (1,24 kgCO <sub>2</sub> éq/pi <sup>2</sup> )	
8	Accroître la gestion écoresponsable des projets de rénovation dans nos trois bureaux d'affaires au Québec	5.6.2	8,1 Taux moyen des matériaux valorisés des projets de rénovation dans nos trois bureaux d'affaires au Québec (2022 : 99 %)		90 %		95 %		
9	Favoriser la mise en valeur des matières résiduelles de nos trois bureaux d'affaires au Québec	5.7.1	9,1 Taux moyen de mise en valeur des matières résiduelles pour nos trois bureaux d'affaires au Québec (2022 : 62 %)		65 %		75 %		
			9,2 Attestation IOR+ pour nos trois bureaux d'affaires au Québec (mesure de départ : s. o.)		Obtenir l'attestation IOR+ pour EJP		Obtenir l'attestation IOR+ pour Price et PVM		
10	Accroître la part modale du transport actif, du transport collectif et des solutions de rechange à l'auto solo des employé.e.s de La Caisse au Québec	5.8.2	10,1 Réduction de la part modale d'utilisation de l'auto solo (mesure de départ : 8 % en 2024)	s. o.	8 % (mesure de départ)	7 %	6 %	5 %	



# Contributions au développement durable par le biais de politiques

Nom du document organisationnel	Orientation/objectif du document organisationnel	Lien avec la Stratégie gouvernementale de développement durable 2023-2028
La Caisse		
<u>Politique – Investissement durable</u>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Cristalliser les objectifs, les convictions et les priorités de La Caisse en matière d'investissement durable.</li><li>• Décrire les principes généraux guidant la mise en œuvre des principaux leviers d'action qu'elle met à profit afin d'atteindre ses ambitions en investissement durable.</li><li>• Communiquer les attentes de La Caisse envers les sociétés de son portefeuille et les gestionnaires externes en ce qui a trait à la prise en considération des facteurs de durabilité.</li><li>• Alimenter les décisions d'investissement de La Caisse et guider les efforts qu'elle déploie afin d'améliorer les pratiques de durabilité de ses sociétés en portefeuille ainsi que de ses gestionnaires externes et d'assurer le positionnement de ses portefeuilles dans la transition vers une économie durable.</li></ul>	Objectif 1 (sous-objectif 1.1.1) Objectif 3 (sous-objectif 3.2.2) Objectif 5 (sous-objectifs 5.1.1, 5.3.1, 5.3.2)
<u>Politique – Dons et commandites</u>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Préciser les secteurs prioritaires retenus par La Caisse et le processus d'attribution de dons et de commandites.</li><li>• Présenter les critères d'admissibilité, d'évaluation et d'exclusion des demandes.</li></ul>	Objectif 5 (sous-objectif 5.3.4)
<u>Politique régissant l'exercice du droit de vote dans les sociétés cotées en bourse</u>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Informer les entreprises des pratiques de gouvernance que nous privilégions.</li><li>• Fournir des indications quant à nos positions de vote relatives à certaines autres grandes priorités d'investissement durable de La Caisse, telles que la lutte contre les changements climatiques et la promotion de la diversité de genre au sein de nos sociétés en portefeuille.</li><li>• Communiquer à nos sociétés en portefeuille les grands principes régissant notre processus de vote.</li></ul>	Objectif 1 (sous-objectif 1.1.1) Objectif 3 (sous-objectif 3.2.2) Objectif 5 (sous-objectifs 5.3.1, 5.3.2)
<u>Stratégie climatique 2021</u>	<p>Stratégie fondée sur quatre piliers essentiels et complémentaires pour répondre aux grands défis de la transition :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• 54 G\$ en actifs sobres en carbone d'ici 2025;</li><li>• 60 % de réduction de l'intensité carbone du portefeuille d'ici 2030 par rapport à 2017;</li><li>• Enveloppe de transition de 10 G\$ pour décarboner les secteurs les plus émetteurs;</li><li>• Compléter notre sortie de la production de pétrole d'ici la fin 2022.</li></ul>	Objectif 1 (sous-objectif 1.1.1) Objectif 5 (sous-objectifs 5.3.1, 5.3.2)
<u>Engagement sur la fiscalité internationale</u>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Démontrer comment les critères développés par La Caisse en matière de fiscalité internationale sont intégrés à son processus d'investissement et permettent à ses équipes de suivre une démarche structurée.</li></ul>	Objectif 1 (sous-objectif 1.1.1) Objectif 5 (sous-objectifs 5.3.1, 5.3.2)
<u>Politique en matière d'équité, de diversité et d'inclusion au travail</u>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Démontrer le haut niveau d'engagement et d'ambition de La Caisse envers l'équité, la diversité et l'inclusion (EDI).</li><li>• Contribuer à la création et au maintien d'un environnement de travail où l'équité, la diversité et l'inclusion sont visibles et durables.</li></ul>	Objectif 3 (sous-objectif 3.2.2)
<u>Politique – Contrats d'acquisition ou de location de biens et de services</u>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Encadrer le processus d'acquisition ou de location de biens et de services.</li><li>• Assurer la transparence dans les processus contractuels et le respect des obligations réglementaires.</li><li>• Assurer le traitement intègre et équitable des fournisseurs et la possibilité qu'ils participent aux appels d'offres sur invitation.</li></ul>	Objectif 5 (sous-objectifs 5.4.1, 5.6.2)



# Contributions au développement durable par le biais de politiques (suite)

Nom du document organisationnel	Orientation/objectif du document organisationnel	Lien avec la Stratégie gouvernementale de développement durable 2023-2028
La Caisse		
<u>Politique d'investissement durable (Portefeuille Immobilier, anciennement Ivanhoé Cambridge)</u>	<ul style="list-style-type: none"><li>Intégrer les facteurs de durabilité dans son processus d'investissement, en tenant compte des attentes de ses parties prenantes.</li><li>Contribuer d'une manière crédible et efficace au rendement financier et extrafinancier des actifs de son portefeuille en collaboration avec ses partenaires.</li></ul>	Objectif 1 (sous-objectif 1.1.1) Objectif 5 (sous-objectifs 5.1.1, 5.3.1, 5.3.2)
<u>Cadre de référence pour le financement durable (Portefeuille Immobilier, anciennement Ivanhoé Cambridge)</u>	<ul style="list-style-type: none"><li>Appuyer sa stratégie de durabilité pour émettre des instruments de financement durable, y compris des obligations non garanties, des obligations, du papier commercial, des prêts, des hypothèques, des facilités de crédit pour financer la construction ou d'autres instruments de financement de dette.</li><li>Aligner sur les Green Bond Principles (GBP), les Social Bond Principles (SBP) et les Sustainability Bond Guidelines (SBG) de 2021 de l'International Capital Markets Association (ICMA), sur les Green Loan Principles (GLP) et les Social Loan Principles (SLP) de 2023 de la Loan Market Association (LMA) et de la Loan Syndications and Trading Association (LSTA) ainsi que sur les objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies.</li></ul>	Objectif 5 (sous-objectifs 5.1.1, 5.3.1, 5.3.2)
<u>Politique d'investissement communautaire (Portefeuille Immobilier, anciennement Ivanhoé Cambridge)</u>	<ul style="list-style-type: none"><li>Fournir un cadre de décision et de gestion aux personnes qui ont la responsabilité d'administrer et d'appliquer le programme d'investissement communautaire en assurant le respect des principes d'éthique et gouvernance, de transparence, de rigueur et d'équité, et prévenir tout conflit d'intérêts, qu'il soit réel, apparent ou potentiel.</li><li>Positionner clairement son engagement social en faisant des choix pertinents qui lui permettent de maximiser les retombées de ses dons, de mieux exploiter ses commandites et de valoriser sa réputation ainsi que le développement de ses affaires.</li><li>Apporter un soutien financier aux organismes dont les projets sont compatibles avec ses valeurs.</li><li>Faire connaître aux organismes solliciteurs les critères d'admissibilité et les secteurs qu'elle soutient dans un souci de transparence et de réduction du nombre de demandes ne cadrant pas avec sa stratégie d'intervention.</li><li>Faire connaître à l'ensemble de ses employé.e.s les principes et les modalités de gestion des dons et des commandites, et en assurer une application uniforme et cohérente.</li><li>S'assurer que les investissements communautaires sont intégrés à sa stratégie globale, et qu'ils contribuent à l'atteinte de ses objectifs.</li></ul>	Objectif 5 (sous-objectif 5.3.4)
<u>Des choix pour l'avenir   Notre feuille de route vers la carboneutralité en 2040 (Portefeuille Immobilier, anciennement Ivanhoé Cambridge)</u>	<p>Engagement à atteindre la neutralité carbone de son portefeuille international d'ici 2040 :</p> <ol style="list-style-type: none"><li>Réduire l'intensité carbone du portefeuille de 35 % d'ici 2025 par rapport à 2017;</li><li>Augmenter les investissements sobres en carbone de plus de 6 G\$ d'ici 2025 (par rapport à 2020);</li><li>À partir de 2025, engagement à ce que tous les nouveaux développements soient carboneutres.</li></ol>	Objectif 5 (sous-objectifs 5.3.1, 5.3.2, 5.6.1)
<u>Engagement officiel aligné avec le Plan climat de la Ville de Montréal (Portefeuille Immobilier, anciennement Ivanhoé Cambridge)</u>	<ul style="list-style-type: none"><li>Réduire l'intensité carbone de ses actifs montréalais de 55 % d'ici 2030 par rapport à 2017.</li></ul>	Objectif 5 (sous-objectif 5.6.1)

Plan d'action de développement  
durable 2023-2028